



## Élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Communes nouvelles de Tuffalun et de Gennes-Val-de-Loire – Secteur de Loire Longué

<u>Objet et date</u>	<b>Compte-rendu : COTECH ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT – Ressources et risques - 28 Mars 2018</b>
<u>Rédacteur</u>	Even Conseil / Yohan Gaillard
<u>Annexes</u>	Liste d'émargement ; liste des destinataires ; Présentation PowerPoint

### Ordre du jour

- La démarche environnementale dans les documents d'urbanisme
- Bilan du SCoT du Grand Saumurois sur les enjeux environnementaux
- Les contributions communales
- Les enjeux liés à la transition énergétique et climatique
- Les enjeux liés à la ressource en matériaux
- Les enjeux liés à la gestion de l'eau
- Les enjeux liés à la gestion des risques

### Documents fournis :

- Présentation PowerPoint : « *identification des enjeux environnementaux – Ressources – Etat Initial de l'Environnement* »
- Film « Saga Cité », Vivre en Ville (Page 26 de la présentation), mis à disposition au format .mp4

### Contenu

Le présent compte-rendu a vocation à présenter de manière synthétique les différents éléments évoqués qui complètent la présentation Power Point proposée par le bureau d'études.

#### - La démarche environnementale dans le PLUi :

Il est rappelé la nécessité de disposer d'une vision transversale et intercommunale du projet urbain et plus seulement d'une vision se limitant à l'échelle d'une commune seule ou d'un thème (urbanisme, économique ou environnementale)

- **Les contributions communales :**

Les contributions se présentent sous deux formes : celles d'intérêt communautaire présentant un intérêt général pour toutes les communes et celles d'intérêt communale présentant un intérêt limité à l'échelle communale. Ainsi, les contributions communales seront amendées par chaque commune tandis que l'intercommunalité s'assurera que les éléments d'intérêt communautaire soit bien répertoriés.

Afin d'accompagner les communes à la production de ces contributions, un guide pratique (intégrant notamment un glossaire et les attendues/méthodes) sera fourni par le bureau d'études.

- **Climat – Energie :**

Porter une attention particulière aux enjeux de mobilité, de rénovation thermique et de production d'énergies renouvelables en vue d'améliorer l'efficacité thermique des logements.

Particulièrement, il est indiqué la nécessité d'intégrer les déplacements doux et notamment le Plan Vélo dans la définition de l'armature urbaine des trois secteurs et dans les choix de zones à urbaniser.

- **Matériaux :**

Du fait d'un manque de données sur certains secteurs et de syndicat de gestion des déchets ayant un périmètre allant au-delà des périmètres d'études, les chiffres clés indiqués dans la présentation doivent être lu comme des tendances et non des chiffres précis.

- **Gestion de l'eau :**


Il est rappelé que la compétence liée aux eaux pluviales est communale tandis que celle liée à l'assainissement collectif est intercommunale. Cependant, au regard des nouveaux périmètres intercommunaux, la gestion des eaux d'assainissement collectif est pour le moment disparate. Un recensement des zonages d'assainissement est en cours par l'agglomération sur l'ensemble du territoire.

- **Risques et nuisances :**

Le PPRI est en cours de révision, il devrait être approuvé courant 2019. Il est rappelé cependant qu'aucune nouvelle construction n'est possible dans les communes des Rosiers sur Loire, Saint-Clément-des-Levées et Saint-Martin-de-la-Place.

Egalement, une étude des zones d'expansion des crues est en cours d'élaboration. Celle-ci sera intégrée aux réflexions sur l'aménagement du territoire.

Une étude précise des aléas retrait-gonflement des argiles a été réalisée. Celle-ci sera intégrée au diagnostic environnemental en lieu et place de l'étude BRGM.



Armel FROGER : Vice Président en  
charge de l'Aménagement du  
territoire, urbanisme, habitat et  
gens du voyage